

## FICHE REMBOURSEMENT « SHEN YUN 2026 »

Réservé adhérent « ACTIF »

À compléter par l'ASCEE 05

Compte n° 606022 VENTIL: CAIDE

Libellé: V

PIÈCE n°

## Conditions à réunir et détail de la prise en charge :

- Place(s) acquise(s) pour le spectacle SHEN YUN prévu au mois d'avril 2026 à Aix-en-Provence.
- La prise en charge est valable une fois
- Elle est fixée à 100 % dans la limite de 25 € par titulaire ou ayant droit
- Participation hors quota « Spécial Culture »

N° adhérent(e)		NOM du titulaire :	Prénom	1:		
Service / retraité(e) :			Téléphone :			
Mail:		@				
NOM et Prénom du bénéficiaire			Date	Prix acquitté	Remboursement (100% du coût jusqu'à 25 € MAXI)	
		Spectacle « SHEN YUN » exclusivement				

Votre contact: Sabine ROUIT - DDT 05 - Bât. Champsaur - Service DIR / CLC (1er étage) - Tél: 04 92 40 35 24

## <u>Information importante</u>

Cette demande doit être transmise après le spectacle et avant le 30 juin 2026

## REMBOURSEMENT UNIQUEMENT PAR VIREMENT

Merci de joindre un RIB si vous ne l'avez pas déjà fait. Nous signaler tout changement de compte bancaire

Bulletin à retourner accompagné du **justificatif de paiement nominatif** par voie postale à :

ASCEE 05 – DDT 05 - « Sabine ROUIT – Remboursements » - BP 50026 – 05001 GAP Cedex ou à déposer directement dans la boîte aux lettres « ASCEE 05 » située dans le hall d'accueil de la DDT 05 ou par messagerie (ensemble des documents sous forme de fichiers PDF) à :

sabine.rouit@hautes-alpes.gouv.fr

À compléter par l'ASCEE 05				
TOTAL à REMBOURSER :	€	Virement du		